



STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE

Public concerné

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié, ...

Prérequis

- Aucun prérequis

Nombre de participants

- 6 à 8 stagiaires
- À déterminer si formation intra-entreprise

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

Tarifs

- **Tarif** : 250 euros

Dates et lieu de formation Pour 2022

- Date sur demande
- Date à définir si formation réalisée en intra-entreprise
- Etablissement agréé par la Préfecture de L'Indre et Loire, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre vous propose chaque mois un stage pour récupérer jusqu'à 4 points sur votre permis de conduire. (N° agrément : R 19 037 00010).

Formation proposée à **Tours**

Objectif général

- Récupérer jusqu'à 4 points sur son permis de conduire !

Objectifs pédagogiques

- Les facteurs généraux de l'insécurité routière
- Les enseignements spécialisés adaptés en fonction du profil des stagiaires (Agrément préfectoral)

Programme

Premier jour de stage et tronc commun

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation : programme, objectifs, dispositif réglementaire du permis à point
- Tour de table des stagiaires
- Données de sécurité routière (insécurité routière : statistiques nationales)
- Accidentologie et chiffres clés (principales causes et circonstances des accidents, les populations à risques)
- Autoévaluation des connaissances du code de la route
- Données psychophysiologiques (diversité des usagers dans la circulation, problèmes d'interaction et de communication)
- Choix d'un module spécifique pour la suite (vitesse, alcool...)

Deuxième jour de stage et enseignements spécialisés

- Le contenu du stage est adapté selon le profil des candidats
- Chaque module que ce soit les produits psychoactifs ou le module vitesse comporte trois phases

Diagnostic

Représentations

Attentes

Auto-évaluation de ses comportements

Analyse des influences

Normes et contexte social

Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité

Contexte scientifique

Ajustement

Niveau de motivation

Comportement cible

Stratégies

Formateur

- Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée. Le nom du formateur vous sera communiqué sur la convention professionnelle de formation.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Christine EMONNEAU
02 47 25 24 05

Formation-continue.37@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de
formation

Elodie BEUGNON
02 47 25 24 93

Formation-continue.37@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

- ORGANISME DE FORMATION
Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

- SITE DE FORMATION DE
L'INDRE ET LOIRE :

36-42 Route de Saint-Avertin
CS 50412
37204 TOURS CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00072

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.